



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-59392>

Département(s) de publication : 52

Annonce n° 25-59392

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département de la Haute-Marne

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22520001300012

Ville : Chaumont

Code postal : 52000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 52

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=35989>

Identifiant interne de la consultation : 2025-123

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Nicolas LACROIX

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée restreinte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Libellés Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années - Présentation d'une liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la

date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat - Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat - Libellés Description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 26/06/2025 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Surveillance Renforcée RD635 Pont de la Bougaille SAINT-DIZIER-.

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Prestation d'équipement par capteurs et prestation de surveillance en continu des poutres porteuses du Pont de la Bougaille portant la RD635 sur le territoire de SAINT-DIZIER-.

Lieu principal d'exécution du marché : RD635 52100 SAINT-DIZIER

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : L'entreprise devra se rendre sur le site de l'ouvrage faisant l'objet des prestations pour visualiser l'ensemble des contraintes à prendre en compte dans son offre. Le candidat fera sa visite sans être accompagné par un représentant du pouvoir adjudicateur.

Autres informations complémentaires : Les prestations sont divisées en 4 tranches : - TF - Equipement de l'ouvrage et surveillance renforcée Année 1. La tranche ferme comprend l'ensemble des opérations de fournitures et mise en oeuvre des équipements de mesure et les opérations d'exploitation de données nécessaires à la surveillance renforcée de l'ouvrage selon les termes du cahier des charges. - TO001 - Surveillance renforcée Année 2. La tranche TO1 comprend les opérations de maintenance des équipements de surveillance présent sur l'ouvrage et les opérations d'exploitation de données nécessaires à la surveillance renforcée de l'ouvrage sur la 2eme année de surveillance renforcée selon les termes du cahier des charges - TO002- Surveillance renforcée Année 3 .La tranche TO2 comprend les opérations de maintenance des équipements de surveillance présent sur l'ouvrage et les opérations d'exploitation de données nécessaires à la surveillance renforcée de l'ouvrage sur la 3eme année de surveillance renforcée selon les termes du cahier des charges - TO003 - Surveillance renforcée Année 4 ;La tranche TO3 comprend les opérations de maintenance des équipements de surveillance présent sur l'ouvrage et les opérations d'exploitation de données nécessaires à la surveillance renforcée de l'ouvrage sur la 4eme année de surveillance renforcée selon les termes du cahier des charges La procédure est décomposée en deux phases distinctes : - Une phase de candidature au terme de laquelle les candidats admis à présenter une offre seront sélectionnés ; - Une phase d'offre au terme de laquelle le ou les attributaires seront choisis. Les candidats doivent présenter une offre entièrement conforme au cahier des charges (solution de base). Ils peuvent également présenter, conformément aux articles R. 2151-8 à R. 2151-11 du Code de la commande publique, une offre comportant des variantes qui doivent respecter les exigences minimales détaillées suivantes :

Respecter les objectifs de surveillance des zones d'insuffisance structurelle définie par l'étude de recalcul structurel du CEREMA de Juin 2024

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/05/2025